
État du marché des assurances de biens
et des responsabilités de l'entreprise

SYNTHÈSE DES RENOUVELLEMENTS

Avril 2021



SOMMAIRE

DOMMAGES AUX BIENS ET PERTES D'EXPLOITATION	4
RESPONSABILITÉ CIVILE	6
ASSURANCE CONSTRUCTION	8
ASSURANCE CYBER ET FRAUDE	10
FLOTTES AUTOMOBILES	12
MARCHANDISES TRANSPORTÉES	14
RISQUES FINANCIERS.....	16
SPORT ET ÉVÉNEMENTIEL	20
INDIVIDUELLE ACCIDENTS	21
VERSPIEREN	22

Visuel de couverture : Le Curve, nouveau bâtiment dans lequel les équipes franciliennes de Verspieren se sont installées le 29 mars 2021 - Crédit photo Nineteen Groupe // Kreaction.

ÉDITO



François Leduc
Directeur général délégué

LES TENDANCES OBSERVÉES FIN 2020 SE MAINTIENNENT

Le propos de cette synthèse est de confronter nos prévisions d'octobre 2020 à la réalité des renouvellements effectués depuis le 1^{er} janvier 2021 et ceux en cours actuellement pour les prochaines échéances dites intermédiaires.

La réalité constatée par nos équipes sur l'ensemble des marchés observés est nette : nous sommes au début d'un retournement de cycle qui s'installe. Face à cette situation, les bons réflexes de la gestion du risque doivent reprendre le dessus. Ainsi, le renchérissement des capacités d'assurances rend désormais nécessaire un vrai travail sur la prévention et la protection. Il faut à tout prix réduire le risque avant de le transférer à l'assurance.

C'est particulièrement vrai en Dommages aux biens ou en Cyber, et c'est pour cela que nous renforçons nos équipes d'ingénieurs-prévention qui vous conseillent sur les risques lourds : incendie, pertes d'exploitation, explosion ou événements naturels. Nous aménageons également des partenariats avec des Entreprises de service du numérique (ESN) à même de vous conseiller sur votre exposition aux risques Cyber.

Les observations reprises dans ce document doivent vous permettre d'adopter la bonne posture, celle de l'anticipation de la position de votre assureur. Car connaître à l'avance la stratégie ou les contraintes d'un partenaire en affaires, ici votre compagnie d'assurance, est la garantie de mettre toutes les chances de votre côté pour nous aider à réaliser la meilleure négociation. ●

DOMMAGES AUX BIENS ET PERTES D'EXPLOITATION

DES CAPACITÉS THÉORIQUES NON UTILISÉES

Lors des renouvellements 2021, les apériteurs ont fermement marqué leur volonté de limiter leurs engagements entre 35 et 40%, voire moins sur les grands comptes. Cette position de retrait a nécessité un recours massif à la coassurance avec des participations limitées de l'ordre de 10 à 15%.



« La période permettant de bénéficier de garanties importantes sans contrepartie financière étant terminée, nous avons amené nos clients à réfléchir sur leurs besoins réels de garanties. L'objectif étant de réussir à protéger leurs activités avec un juste équilibre : garanties/franchises/prix. Nous accompagnons aussi nos clients dans leurs réflexions d'auto-assurance, captive ou non. »

Gaëtan Lamblin
Directeur Grandes entreprises
glamblin@verspiëren.com

Nous avons d'ailleurs constaté une convergence de position de la coassurance qui a imposé des conditions plus drastiques si celles proposées par l'apériteur étaient jugées insuffisantes. Outre les niveaux de garanties, le niveau général des franchises continue d'augmenter significativement d'année en année. Ainsi, des franchises de plusieurs millions d'euros ont pu être imposées dans certains secteurs d'activités.

Les majorations tarifaires ont quant à elles touchées très fortement les grandes entreprises. Côté PME et ETI, cette tendance haussière a également été constatée mais avec une amplitude moins marquée. Outre la taille, certains secteurs comme la filière bois et le traitement des déchets restent très peu recherchés par les assureurs. Les secteurs de l'agroalimentaire et du retail font également face à de nombreuses difficultés de placement avec des majorations encore plus importantes.

DES GARANTIES PLUS SERRÉES

Compte tenu de la sinistralité enregistrée en 2020, les extensions Pertes d'exploitation (impossibilité d'accès, carence, fermeture administrative...) et Événements naturels font encore plus l'objet d'une surveillance particulière de la part des assureurs avec des limites de garanties qui se réduisent fortement.

L'impact de la Covid-19 sur les résultats des assureurs est très significatif, les amenant, sous pression de l'ACPR et de leurs réassureurs, à récrire les clauses de la majorité des contrats d'assurance du marché afin de lever toute ambiguïté notamment sur les problématiques de pertes d'exploitation sans dommages.

POINT D'ATTENTION POUR 2021

Les entreprises doivent accentuer leur politique de gestion des risques. Cela passe notamment par un renforcement de leur politique de prévention et de protection de leurs installations. Il est essentiel qu'elles puissent donner suite aux préconisations faites par les compagnies et les documenter pour préparer les futurs renouvellements. L'objectif est d'éviter tant que possible, un éventuel diktat des assureurs en fin d'année. •

Zoom sur l'assurance indicielle

L'assurance indicielle aussi appelée « assurance paramétrique » se développe depuis quelques années sur le marché de l'assurance européen. Ce type de contrat est, en revanche, très répandu aux USA et au Royaume-Uni.

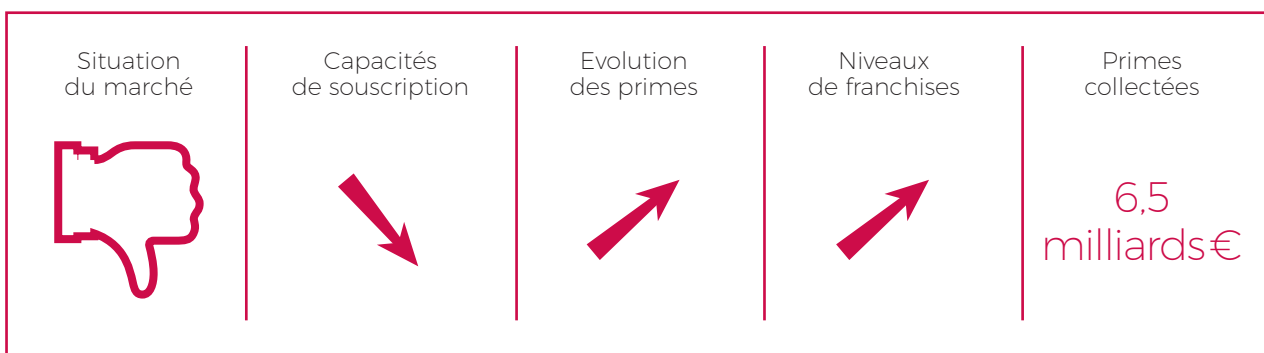
Son fonctionnement est très simple : il repose sur la définition de la couverture d'un événement en fonction de sa gravité et non de sa probabilité de survenance, objet traditionnel des contrats d'assurance.

Pratiquement, cela consiste, à la souscription, à déterminer un critère de déclenchement objectif et mesurable (cas d'une inondation), un palier d'intervention de l'assureur (le niveau de l'eau dans votre site, par exemple) et un montant d'indemnisation. Dès lors que le palier de déclenchement est atteint, l'indemnité est versée automatiquement par la compagnie d'assurance. Cette solution sur mesure permet un versement plus rapide de votre indemnisation.

Dans le cadre de la garantie de certains événements - notamment les événements naturels dans les zones géographiques exposées - l'assurance indicielle peut même se révéler aux moindres coûts et réduire votre budget assurance Dommages aux biens, en transférant la sinistralité éventuelle sur le contrat paramétrique.



Indicateurs Marché



RESPONSABILITÉ CIVILE

RC GÉNÉRALE

LES SECTEURS IMPACTÉS PAR LA CRISE DE LA COVID-19 PÉNALISÉS

Aux secteurs jugés exposés et faisant habituellement l'objet d'un appétit modéré de la part des assureurs tels que la pharmacie, les sciences de la vie, les biotechnologies, le pétrole, le gaz et l'énergie, s'ajoutent désormais les activités impactées par la crise sanitaire. En effet, en raison notamment des risques potentiels de réclamations, ces activités font l'objet de process de souscription renforcés.

Afin de réduire leurs expositions, les capacités engagées par les assureurs sont généralement à la baisse. Elles excèdent rarement 50 millions d'euros pour la RC Générale et 20 millions d'euros pour la RC Professionnelle. Les secteurs sensibles sont évidemment les plus impactés

La réduction de capacités a impliqué la recherche de lignes excédentaires ou la mise en place de coassurance pour compléter les placements.

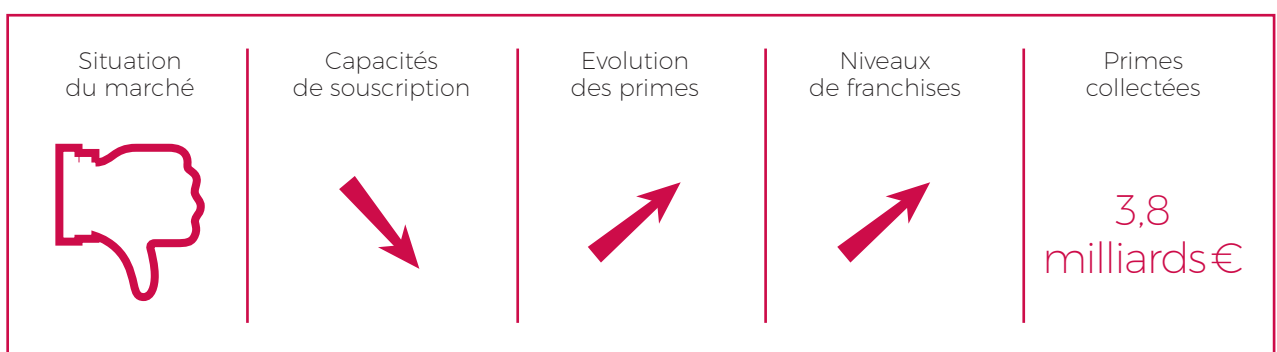
DES MAJORATIONS VARIABLES SELON LE SECTEUR

En moyenne, nous avons constaté des majorations tarifaires comprises entre 10 % et 20 % en RC Générale et RC Professionnelle pour les risques peu exposés et supérieures à 30 % pour les plus sensibles. La tendance précitée était globalement partagée par l'ensemble des acteurs du marché même si quelques assureurs continuent de faire preuve d'une certaine souplesse.

POINT D'ATTENTION POUR 2021

En amont des échéances et outre la définition d'une stratégie globale de financement des risques, la constitution d'une documentation technique aussi complète que possible sera essentielle pour d'approcher le marché dans les meilleures conditions et afin de négocier au mieux les renouvellements. •

Indicateurs Marché





RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

LE MARCHÉ RESTE DYNAMIQUE

Comme indiqué à l'automne dernier, ce marché connaît moins de soubresauts que les autres et l'on constate chez tous les assureurs une relative stabilité tarifaire hors risques aggravés ou risques sinistrés.

Les capacités engagées et l'appétit des assureurs se rapportent principalement à la classification des installations exploitées et conditionne la politique de souscription des risques. En règle générale, les capacités engagées sur un même risque sont comprises entre 10 et 30 millions d'euros selon la nature du risque.

Certains assureurs offrent encore la possibilité de négocier des LTA ou de « stretch » les garanties sur 2 ou 3 ans, ce qui constitue toujours un atout d'optimisation de la prime. ●

RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE DES CAPACITÉS

Les entreprises qui opèrent dans des secteurs durement impactés par la crise sanitaire ont été plus pénalisées. En effet, les risques d'insolvabilité ou de réclamations liées à la gestion de la Covid-19 sont redoutés par les assureurs.

En découle une réduction importante des capacités sur ces secteurs. Du point de vue tarifaire, nous avons constaté des majorations de l'ordre de 10 % pour les risques peu exposés et pouvant excéder 50 % pour les plus sensibles. ●



« En amont des renouvellements, nous avons œuvré pour définir une stratégie avec les clients et constituer une documentation technique fournie afin d'approcher le marché et être armés pour négocier. Cela nous a permis de limiter des majorations et de déroger, dans certains cas, à l'insertion d'exclusion pandémie. »

Alex Boussac
Responsable études RC
aboussac@verspieren.com

ASSURANCE CONSTRUCTION

UN MARCHÉ QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX PROJETS DE CONSTRUCTION

Le marché est en évolution au même titre que les projets de construction. Ces derniers deviennent de plus en plus complexes. Les normes, les réglementations techniques demandent plus d'exigences à la conception des projets et donc des surcoûts. Cette évolution impacte aussi le coût de la sinistralité à la hausse.

Bien que la fréquence des sinistres soit stable, les immeubles sont de plus en plus performants et complexes, ils coûtent donc plus cher à réparer sans compter le sujet de la difficulté d'approvisionnement. Cela implique du courtier un véritable accompagnement de son client dans la présentation de son risque aux assureurs.

LES ASSUREURS DONNENT LE TEMPO

Selon les produits d'assurance, le durcissement est plus ou moins marqué. Même si l'assurance construction a obtenu des résultats plutôt corrects, la branche IARD dans son ensemble a été fortement impactée, notamment par la Covid-19 et les catastrophes naturelles. Les assureurs durcissent le ton sur les conditions tarifaires des risques techniques.

De manière générale les taux de l'assurance Construction augmentent sensiblement. Ce constat est plus nuancé concernant les marchés publics.

Sur la construction de logements en accession, on assiste à un durcissement du marché tant en termes de placement que de prix.

En RC décennale nous avons constaté au cours des renouvellements l'application systématique de majorations conjoncturelles. Nous avons mené des négociations serrées, souvent dans des délais contraints,

pour le compte de nos clients qui ont abouti à des résultats positifs. Le marché se cherche. Il se redresse certes mais reste concurrentiel avec des acteurs traditionnels historiques solides.

En promotion immobilière des logements, de plus en plus d'assureurs se désengagent. Cela pourra finir par mener à l'augmentation des taux comme au début des années 2000.

UNE HAUSSE DE L'EXIGENCE FINANCIÈRE

La santé financière des entreprises est de plus en plus regardée par les assureurs. Pour les ETI, s'il est impossible d'apporter des arguments complémentaires justifiant d'une meilleure santé de l'entreprise, les assureurs durcissent alors leurs conditions. Dans le contexte de la Covid-19, de mauvais résultats financiers peuvent en effet augmenter le risque pour les assureurs. Nous avons donc été amenés à accompagner nos clients sur la recherche de solutions alternatives. ●

Jacques Dectot
Directeur Construction
jdectot@verspieren.com



Philippe Prevot
Directeur Construction
pprevot@verspieren.com

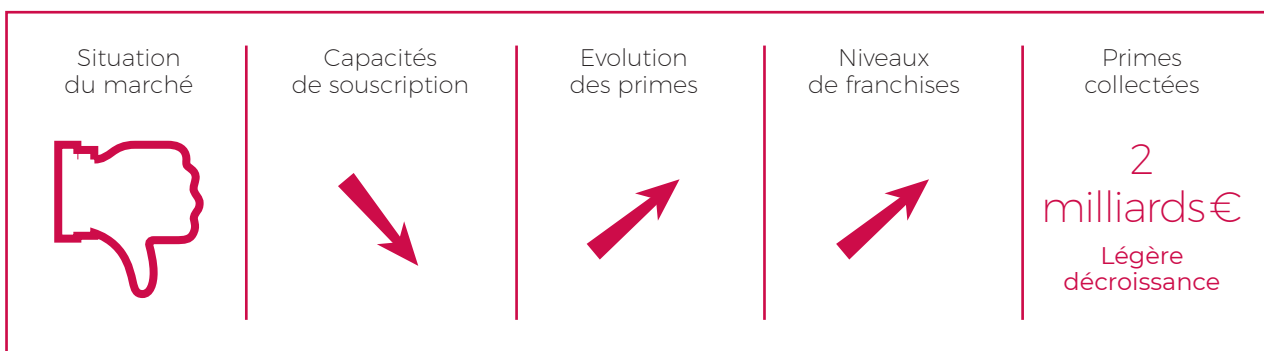




Rester vigilant sur les assureurs LPS

Suite à la disparition des assureurs en libre prestations de services (LPS), les assureurs traditionnels ne proposent pas de nouvelles solutions. On s'expose ainsi à voir arriver de nouveaux assureurs en LPS, avec les mêmes problématiques que celles rencontrées ces dernières années.

Indicateurs Marché



ASSURANCE CYBER ET FRAUDE

ASSURANCE CYBER

LES CAPACITÉS THÉORIQUES NE SONT PAS MOBILISÉES

Les capacités globales théoriques ne sont plus un indicateur des capacités de couverture du marché et ne se reflètent nullement dans le placement des risques, en particulier dans ceux liés à des activités exposées. Ainsi, nous avons constaté des capacités limitées à 10 millions d'euros par assureur alors que les capacités théoriques pour chacun sont plutôt de l'ordre de 25 millions d'euros, voire 50 millions d'euros. Il y a donc beaucoup de retenue. On constate également qu'un certain nombre d'assureurs ne veulent plus se positionner sur de la primary. Ils réservent leurs capacités pour de l'excess avec des points d'attachement variable de 10 à 100 millions d'euros en fonction de la taille des entreprises.

DES CONDITIONS DE MARCHÉ DURCIES QUI TOUCHENT PRINCIPALEMENT LES ETI ET GRANDS COMPTES

Il n'y a pas de secteur d'activité particulier plus visé au-delà des secteurs déjà connus comme sensible (retail, institutions financières, jeux en ligne, audiovisuel...). En revanche la taille joue. Les grandes entreprises ayant fortement bénéficié des baisses ces dernières années ont vu réajuster leur tarif, parfois

de façon drastique. Par ailleurs, les entreprises sinistrées subissent des majorations minimales de 100 % et au-delà selon l'ampleur des sinistres subis.

Au 1er janvier 2021, il n'y a pas eu cependant de restriction particulière sur les garanties, excepté pour les risques liés à l'externalisation des SI. Les assureurs veillent, en effet, à leurs cumuls en cas de sinistre chez un hébergeur ou un infogérant.

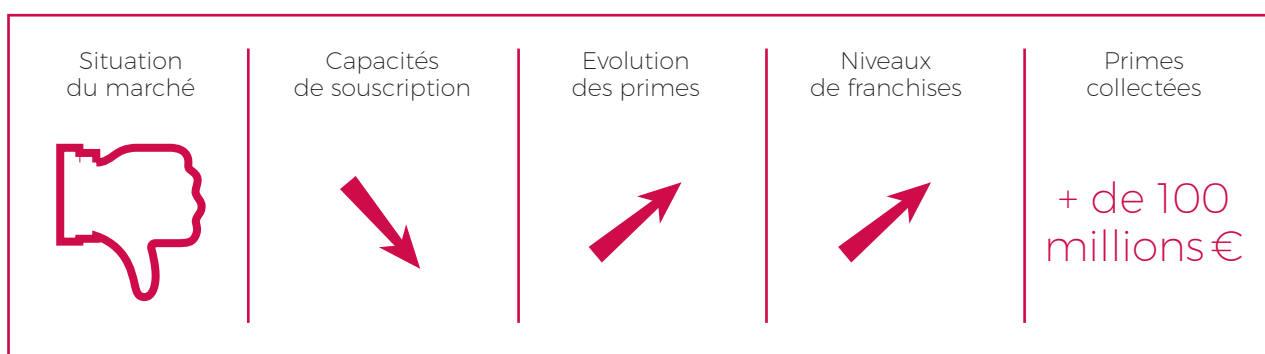
Il est à noter que depuis ce début d'année 2021, les assureurs affichent une grande réserve sur les souscriptions des grands comptes et nous promettent une révision importante de leur politique de souscription notamment à l'égard des risques de ransomware. Les exigences d'informations, de la part de tous les assureurs, sont également de plus en plus importantes. Ils souhaitent connaître l'organisation des entreprises face au contexte sanitaire et tout particulièrement celle qui concerne le travail à distance, qui amplifie l'exposition aux attaques cyber.

Côté franchises en revanche, quelle que soit la taille des entreprises, elles ont doublé et dans certains cas, elles ont été multipliées par 3 à 5 ou plus si sinistre.

POINT D'ATTENTION POUR 2021

Il est évident que les assureurs vont se focaliser sur les risques de ransomware qui représente plus de 80 % de la sinistralité et vont sans aucun doute restreindre la garantie sur ce sujet ou, tout au moins, imposer des conditions de sécurité minimales pour

Indicateurs Marché





prétendre à l'assurance. Il est donc essentiel, pour des raisons d'assurabilité, que les entreprises démontrent leur maîtrise du risque cyber par un niveau de sécurité renforcé.

ASSURANCE FRAUDE

LE MARCHÉ TRÈS AFFAIBLI

Un grand nombre de compagnies se retire du marché après une sinistralité accrue en fréquence et en gravité ces dernières années. Ainsi la capacité globale du marché est très faible (10 millions d'euros maximum par assureur). Ces conditions de marché nous imposent d'étudier des montages en lignes pour les grandes entreprises, qui continuent d'avoir des besoins de protection importants.

DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTIONS DÉFAVORABLES AUX ENTREPRISES

L'offre assureur se réduisant, les tarifs poursuivent leur hausse, ainsi que les franchises qui atteignent facilement 500 000 euros pour une ETI et un à plusieurs millions d'euros pour une grande entreprise.

Seuls les niveaux de garantie restent identiques avec cependant une vigilance sur les expositions hors Europe et aux États-Unis. C'est particulièrement le cas lors des acquisitions par des grandes entreprises. La période "d'arimage" aux process de contrôle du corporate étant propice à la fraude. On peut voir apparaître, dans ce cas particulier, des niveaux de garantie réduits avec des franchises plus importantes.

Comme pour le cyber, certaines activités davantage exposées restent plus difficiles à placer : retail, institutions financières, société de jeux en ligne, etc.

Nous sommes sur un marché très difficile où l'offre est considérablement inférieure aux besoins. Ces conditions conduisent à reconsidérer les montants de garantie et les franchises à la baisse pour pouvoir

atteindre un objectif minimal de couvertures internationales.

POINT D'ATTENTION POUR 2021

À la vue des perspectives très peu favorables qu'offre le marché de l'assurance pour transférer le risque de fraude, les entreprises doivent redoubler d'effort pour se protéger contre les actes de fraude, en particulier sur les process de contrôle des signatures et flux de données et financiers. •



« Lors des renouvellements, nous avons sollicité tout le marché pour challenger les tenants et nous nous sommes rapidement heurtés à une grande réserve de tous les assureurs. Les récents changements dans les politiques de souscription laissent présager de réelles difficultés de capacités du marché (en particulier en primary) par rapport aux besoins croissants des entreprises. En effet, les dirigeants ont pris conscience, ces deux dernières années, de leur vulnérabilité à l'égard des attaques de type ransomware et des impacts croissants en matière de sinistre et de placement. »

Yves Fournier
 directeur adjoint Grandes entreprises
 yfournier@verspieren.com

FLOTTES AUTOMOBILES

DES MAJORATIONS CONJONCTURELLES

La hausse du marché de l'assurance auto s'est confirmée. Depuis plusieurs années, les assureurs ont revu à la baisse les niveaux d'équilibre attendus en matière de sinistralité. Le S/P d'équilibre est ainsi passé de 80% à 60/65% afin de pouvoir provisionner la survenance d'un sinistre d'intensité. En parallèle, l'épidémie de la Covid-19 a eu des effets sur les autres branches d'assurance des compagnies et ces dernières ont cherché à équilibrer l'impact de la crise sanitaire. Outre ces éléments, les compagnies ont tenu compte également de l'évolution des indicateurs habituels (coûts de réparation, coûts des sinistres corporels...). Or ces derniers ne cessent d'augmenter depuis plusieurs années du fait de la conjoncture économique, des véhicules de plus en plus élaborés et de l'intensité des accidents.

Nous avons constaté des majorations de conjoncture comprises entre 10 et 15% et des augmentations de budget, y compris sur des comptes non déficitaires (mais avec un ratio S/P supérieur à 60%). Les compagnies MMA, SMACL, HDI, du fait d'une stratégie de long terme, demeurent bien positionnées. Les hausses sur leur portefeuille ont davantage été maîtrisées. Les compagnies sont restées cependant très vigilantes, notamment sur les flottes supérieures à 400 véhicules, pour lesquelles la sinistralité peut rapidement exploser.

Les activités sensibles (location de véhicules, transport public de marchandises) sont toujours écartées du marché avec très peu d'acteurs qui acceptent de se positionner. Seule la compagnie Helvetia, référence

en transport et logistique, qui arrive sur le marché de l'assurance Flotte automobile, s'est positionnée sur les risques TPM pour des petites flottes.

AUTO-ASSURANCE ET PRÉVENTION : DEUX LEVIERS ACTIONNÉS

Le rattrapage brutal opéré par les compagnies a nécessité des négociations de nos équipes pour lisser la hausse dans le temps. Côté entreprises, nous incitons nos clients à actionner plusieurs leviers. La prévention aux risques routiers en est un, lorsque la sinistralité le justifie. Les assureurs sont plus que jamais attentifs sur ce point, même s'il est vrai qu'ils attendent que les résultats soient visibles pour agir sur les primes.

L'auto-assurance a également été une solution activée pour maîtriser la hausse. Certains postes ont été privilégiés tels que les bris de glace, ainsi que le vol des effets et objets personnels. Grâce à notre direction Actuariat et Statistiques, l'analyse des statistiques sur plusieurs années nous permet d'identifier les coûts et l'économie réelle à réaliser. En parallèle, nous avons conseillé des montages avec de la conservation (franchise plus élevée) pour avoir un impact quasi immédiat sur les budgets. •



Matthieu Carrigue
Directeur Flottes automobiles
mcarrigue@verspieren.com

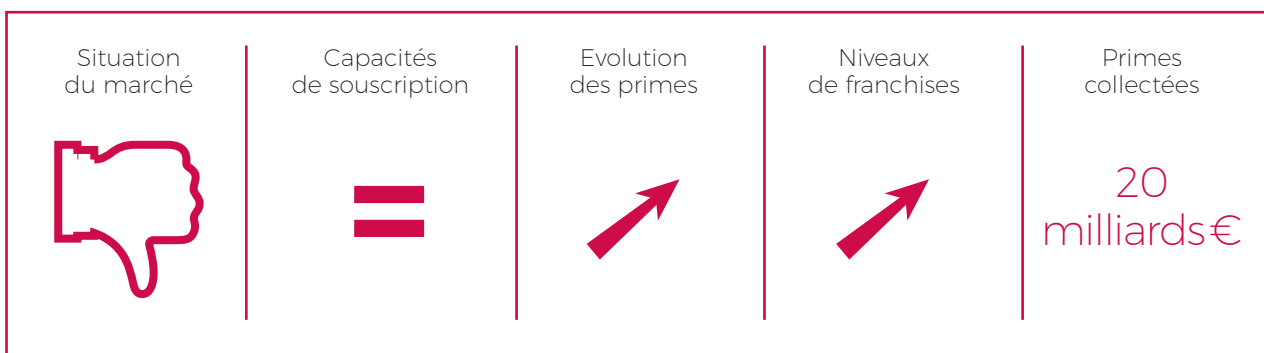
EVOLUTION DES COÛTS DE RÉPARATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Réparation	Pièces de rechange consommées	Coût horaire moyen de la main-d'œuvre	Coût des ingrédients peinture de réparation-collision
+6,7 %	+8,1 %	+ 3,2 %	+ 4,8 %

(Source : SRA - Janvier 2021)



Indicateurs Marché



MARCHANDISES TRANSPORTÉES



DES HAUSSES TARIFAIRES MAIS PAS GÉNÉRALISÉES

Comme nous l'avions anticipé à l'automne dernier, il n'y a pas eu de mouvement massif et uniforme de hausse des tarifs de la part de tous les assureurs. Une majorité a appliqué des hausses de prime situées en 5 et 10%, et dans la plupart des cas, elles étaient sans rapport avec la sinistralité du compte. Quelques assureurs ont cependant été plus mesurés et ont tenu compte des résultats des clients. Cependant la tendance semble se durcir sur les échéances intermédiaires.

UN DURCISSEMENT DES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Nous n'avons pas constaté de changements notables au niveau des capacités. Le marché reste relativement ouvert, même si les assureurs sont de plus

en plus attentifs aux capitaux demandés et à leur justification (chiffre d'affaires, type de marchandises, valeurs annuelles transportées, incoterms utilisés, zones géographiques, etc.).

Côté garanties, certaines sont désormais limitées systématiquement au niveau du capital associé, voir même plus accordées.

Les volets « stockage » (police stock et transit) sur les polices Marchandises transportées sont de plus en plus difficiles à obtenir. Et quand ils sont accordés, le périmètre et les capitaux sont très nettement limités. Aujourd'hui les assureurs sont attentifs à ce que les risques stockages soient bien annexes au risque transport et sont réticents à donner des garanties sur des entrepôts non dénommés, surtout à l'étranger. Comme pour le marché de la Dommages aux biens, les assureurs font de la prévention et de la qualité des sites un élément primordial.



De même pour l'application de la clause Covid, celle-ci n'a pas été imposée par tous les assureurs Transport. Parmi ceux qui en ont imposé une, nous avons constaté des différences de rédaction qui créent des disparités quant à leur portée. Au cas par cas, nous avons expliqué aux clients la portée de cette nouvelle clause d'exclusion et avons proposé des alternatives qui s'offraient à eux tant au niveau des clauses qu'au niveau tarifaire. Sur les échéances intermédiaires, nous constatons que l'absence de clause Covid devient réellement l'exception et que nous tendrons vers une application systématique de ce type de clause d'ici la fin de l'année 2021.

Il nous a fallu faire preuve d'une grande réactivité car bon nombre d'assureurs nous ont transmis tardivement leurs conditions de renouvellement. Cette agilité a permis d'éviter à certains de nos clients des majorations et de déroger dans certains cas à l'application de la clause Covid.

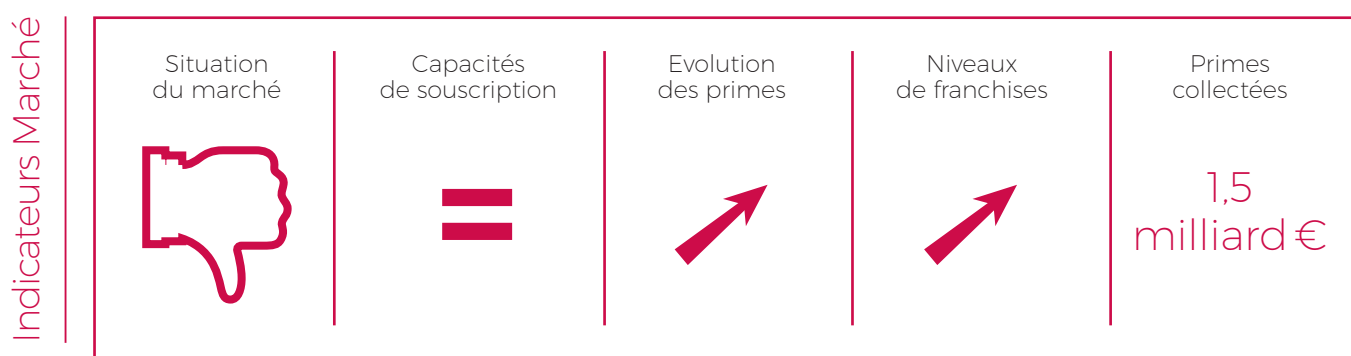
POINT D'ATTENTION POUR 2021

Les actions que nous recommandons à nos clients en 2021 sont notamment de mesurer au mieux leurs besoins en termes de garanties et de capitaux afin

d'éviter des engagements disproportionnés des assureurs. Cela permettra de négocier au mieux les conditions tarifaires à l'avenir. Il faudra également anticiper les éventuels besoins spécifiques sortant du cadre de leur contrat d'assurance Marchandises transportées car les délais de réponse des assureurs s'allongent.

Enfin, la mise en place du Brexit pourrait déboucher sur l'obligation de mettre en place des polices locales au Royaume-Uni alors que ce pays pouvait aujourd'hui être couvert via la Libre prestation de service (LPS). À ce jour, le sujet n'est pas encore tranché et nous restons dans l'attente des positions des compagnies. •

Bénédicte Jobert
Directrice Transport
et Marchandises transportées
bjobert@verspieren.com



RISQUES FINANCIERS

ASSURANCE-CRÉDIT

FACE À UN LÉGER DURCISSEMENT DU MARCHÉ, LES GARANTIES RESENT STABLES

Après une année 2020 sous tension compte tenu des incertitudes, nous constatons actuellement une certaine forme de stabilité. Les garanties Top Up (CAP/CAP+) viennent compléter les couvertures et le dispositif du CAP relai jusqu'à Juin 2021.

Les compagnies menaient jusqu'à début 2021 une politique sélective de souscription selon les secteurs d'activités. Elles anticipent toujours une vague de faillites dès lors que les aides étatiques massives s'estomperont (chômage partiel, PGE, report de charges...). Pour la première fois, nous avons constaté des refus de certaines propositions dans les secteurs "les moins résilients" chez Euler Hermes (Allianz), après une vague de réduction/résiliation des garanties lors du premier confinement. La mise en place de l'intervention des pouvoirs publics dans le cadre du dispositif CAP relai jusqu'en Juin 2021 permet cependant de stabiliser le niveau de garantie. D'autres compagnies (Coface, Atradius ou Groupama) ont maintenu une approche sélective des risques avec une analyse au cas par cas des dossiers.

Nous constatons une hausse généralisée des tarifs pour les nouveaux assurés crédit, et ce tous secteurs confondus depuis début 2021 (à l'exclusion du secteur agro-alimentaire et du secteur pharmaceutique qui étaient déjà soumis à des conditions tarifaires sévères).

POINT D'ATTENTION POUR 2021

La prudence et le suivi des encours sont essentiels pour les entreprises. Elles doivent réaliser une cartographie précise et actualisée de leur risque client

ainsi qu'être en capacité d'anticiper les modalités de remboursement du PGE et mesurer les bénéfices de la mobilisation du poste-clients.

La préservation du chiffre d'affaires et des marges est aussi au cœur des préoccupations des chefs d'entreprise. Il faudra suivre avec attention la hausse des délais de paiement et se préparer à une hausse des défaillances sur le second semestre, une fois les aides de l'Etat levées. ●



« Nous avons démultipliés nos actions auprès des assureurs afin de maintenir les couvertures des encours stratégiques de nos assurés.

Nous avons ainsi pu obtenir des assouplissements significatifs au cas par cas et continuer d'accompagner chacun de nos clients.»

Vincent Roussel
Directeur général
de Verspieren Credit & Finance
v.roussel@verspierencreditfinance.com



AFFACTURAGE

LE MARCHÉ DE L'AFFACTURAGE FACE À UN DÉFI

Après des années de progression marquée, le marché de l'affacturage a connu en 2020 un fort coup de frein. Le volume des créances cédées aux factors a chuté de près de 10%. Les causes sont multiples :

- Baisse du chiffre d'affaires des entreprises cédant leurs créances et leur BFR, singulièrement durant le 1er confinement ;
- Baisse des couvertures d'assurance-crédit diminuant mécaniquement les créances finançables ;
- Report des échéances et du paiement des charges des entreprises allié à une large souscription du PGE - 630 000 entreprises pour 131 milliards d'euros procurant une trésorerie abondante aux entreprises.

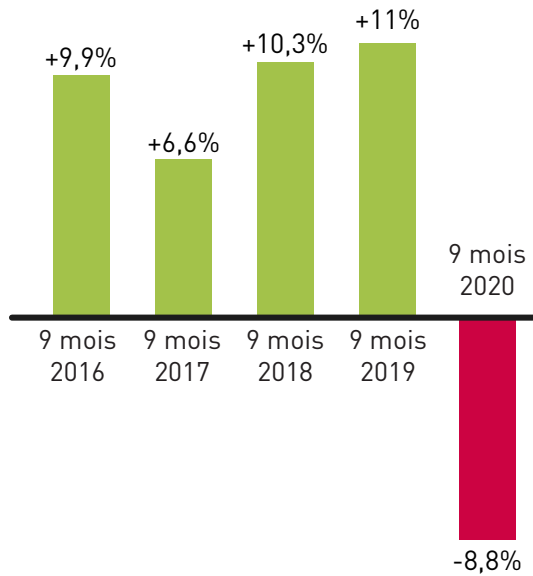
DES CONDITIONS DE MARCHÉ PLUTÔT STABLES

S'agissant de la capacité exprimée en lignes de financement, pas de restriction en termes de montant dans la limite de la qualité de l'entreprise cédante et des créances qu'elle mobilise. Les sociétés d'affacturage sont alignées sur les exigences classiques en matière de qualité de l'actif, une créance-client et ses sous-jacents. Certaines d'entre elles font preuve d'une plus grande sélectivité selon les secteurs d'activité et/ou sur la signature du cédant des créances.

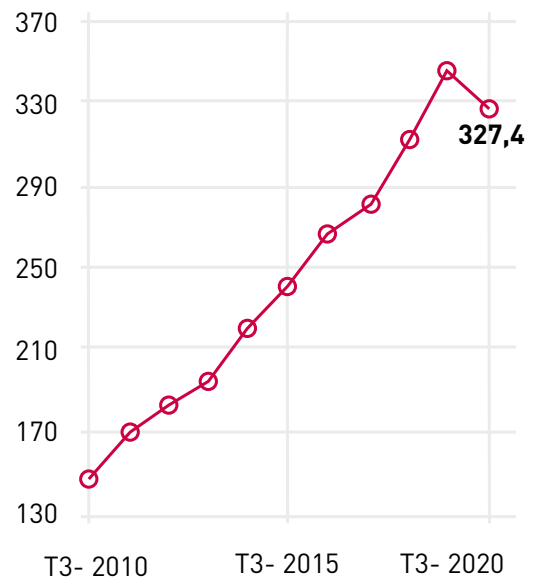
Côté tarif, pas de tendance à la hausse observée. La concurrence demeure vive entre les acteurs notamment sur les plus gros dossiers du marché. Cependant les hausses en cours en assurance-crédit pourraient se transmettre au prix de revient des sociétés d'affacturage et pourraient impacter les tarifs de l'affacturage dans les prochains mois.

L'activité des sociétés d'affacturage

Production sur un an, en %



Production en milliards d'euros



Sources: Les echos - Association française des sociétés financières

Seuls certains secteurs, ceux fortement affectés par la crise de la Covid-19, peuvent générer une prime de risque plus élevée, notamment sur le volet des frais financiers à l'intérieur du pricing global.

Certains facteurs sont en conquête et pèsent sur les prix. D'autres visent la défense de leur portefeuille et une production nouvelle guidée par une certaine sélectivité. ●

POINT D'ATTENTION POUR 2021

Les entreprises doivent veiller à l'allongement des délais de paiements de leurs clients dans la perspective d'un rehaussement significatif à venir des défaillances. Elles doivent également diversifier leurs sources de financement. Dans un contexte qui verra leurs partenaires bancaires élever leur sélectivité, le marché de l'assurance est une alternative à envisager.

Il faudra également suivre les décisions du gouvernement quant au plan de relance de l'État. Les dispositifs de financement des commandes, pour le moment prorogés jusqu'au 30 juin 2021, pourraient, au-delà, être réintégrés dans la gamme des facteurs sans la garantie de l'Etat (à l'instar du CAP en assurance-crédit). Les normes à venir concernant les créances échues à plus de 30 jours et édictées par l'Autorité bancaire européenne constituent également un point d'attention. ●



« Nous avons profité du contexte d'un marché tendu de l'affacturage pour négocier des conditions tarifaires améliorées ou des aménagements apportant de la souplesse au fonctionnement des contrats en place. Nous avons également négocié des lignes de couverture sur les débiteurs augmentant la quantité finançable. D'une manière générale, nous plaçons avec conviction pour que les entreprises allouent une ligne de factoring face à leur BFR, qui croîtra avec la reprise, et en faveur du remboursement du PGE »

GHISLAIN VERSTRAETE
Directeur associé
de Verspieren Credit & Finance
g.verstraete@verspierencreditfinance.com



L'affacturage : un bol d'air instantané pour les entreprises

Flexible et rapide à mettre en place, l'affacturage constitue une solution au coût maîtrisé pour les entreprises en B2B qui font face à une augmentation de leurs besoins en fonds de roulement.

Atout essentiel de cette solution : elle ne génère pas d'endettement et améliore la performance financière de l'entreprise. Autre bénéfice immédiat, cette solution permet de négocier en parallèle des escomptes fournisseurs grâce au cash disponible. A la différence des prêts bancaires ou des autres concours bancaires, l'affacturage se base sur l'activité et la qualité du portefeuille client cédé et non pas sur la solvabilité de l'entreprise. Le financement est non plafonné et irrévocable grâce à l'assurance-crédit incluse au contrat qui prend le relais en cas de défaillance de l'acheteur.

Une solution qui s'avère particulièrement pertinente face à la reprise économique attendue cette année. En effet, après une année 2020 insolite, les entreprises vont avoir un besoin accru de trésorerie pour financer leur activité, et pour rembourser leur Prêt garanti par l'État (PGE) si elles en ont souscrit un. Le rôle de Verspieren Credit & Finance : proposer une offre complète, qui associe affacturage et contrat d'assurance-crédit si nécessaire.

Pour avoir une visibilité en ligne des possibilités d'affacturage : www.factorcash.com

SPORT ET ÉVÉNEMENTIEL

UN MARCHÉ SOUS PRESSION

Avec la crise sanitaire et les annulations successives de nombreux événements, la hausse des taux s'est considérablement accélérée dès le printemps 2020 et début 2021 passant à des augmentations de l'ordre de +15 à +25%. Cette envolée des primes s'est accompagnée de la suppression pour les nouvelles affaires comme pour les renouvellements des bonifications pour non sinistre (BNS ou « No claim Bonus ») qui s'appliquaient traditionnellement. En annulation événements sportifs, la majoration des taux est encore plus importante : jusqu'à +200% pour certaines compétitions, alors même qu'elles sont organisées à huis clos. Les assureurs français traditionnels sont globalement moins ouverts à la négociation et moins compétitifs en termes de tarifs. Les agences de souscription plus agiles et réactives restent les premiers fournisseurs actuellement.

LA GARANTIE CYBER SUPPRIMÉE DE LA PLUPART DES CONTRATS

Les conséquences des risques cyber ont disparu de la plupart des contrats d'assurance Annulation. Les compagnies craignent, d'une part, des attaques cyber sur des événements majeurs qui gèrent un grand nombre de données. Et d'autre part, elles ont pris conscience de leur exposition en cas d'attaque et tentent de la maîtriser en réduisant leurs engagements sur toutes les branches d'assurance.

POINT D'ATTENTION POUR 2021

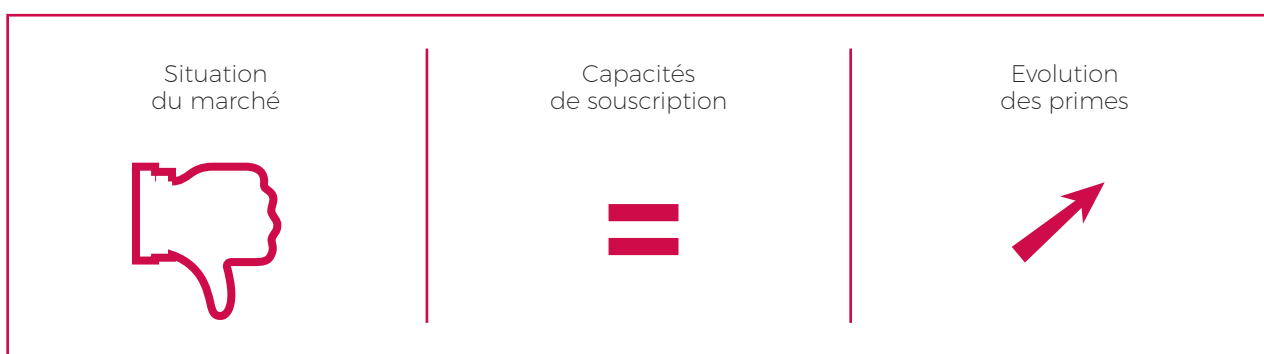
La ministre de la Culture Roselyne Bachelot a annoncé, le 15 février dernier, la tenue en mai 2021 de plusieurs concerts-test à Marseille et Paris. L'objectif est de s'assurer qu'un tel événement, avec du public debout, ne crée pas de cluster. Le concert parisien aura lieu à l'Accor Hotel Arena, à Bercy avec 5000 personnes debout, sans distanciation, avec un masque chirurgical. Il n'y aura personne dans les gradins, seule la fosse sera occupée. Le public devra être testé négatif dans les 72 heures avant l'événement, sans obligation de vaccination pour le moment. Certains organisateurs se posent d'ailleurs la question de la légitimité juridique de n'accorder de droits d'entrée à leurs événements qu'aux seules personnes vaccinées. •



« Pour contrer ces tendances tarifaires à la hausse, nous avons effectué des mises en concurrence plus larges, même pour de "petits" budgets. »

Jean-François Rebut
directeur adjoint du pôle Risques spéciaux
jrebut@verspieren.com

Indicateurs Marché



INDIVIDUELLE ACCIDENTS

LES CONTRATS "MISSIONS" EN FORTE CHUTE

Les périodes de confinement dues à la pandémie de Coronavirus et les fermetures de la plupart des frontières internationales, ont stoppé net tous les déplacements professionnels.

L'ensemble des contrats "Missions" est impacté et la plupart des clients a réclamé un ajustement des assiettes de primes (celles-ci reposant sur le nombre annuel de missions, la durée moyenne de chacune et leurs destinations). Les moyens mis en œuvre par l'ensemble des entreprises pour maintenir des réunions, conférences, congrès... à distance remettent aussi à plat les politiques de déplacements pour le long terme.

La part des contrats "Missions" dans le chiffre d'affaires des différents assureurs pèse environ pour 50%. Il a été constaté que les plus importants assureurs en volume de chiffre d'affaires sur cette branche, ceux qui avaient en fait le plus à perdre (CHUBB, AIG, AXA XL, ALLIANZ...), ont durci leurs tarifications pour tenter de compenser les baisses de primes. Au contraire, de plus petits acteurs (HDI, TOKIO MARINE KILN, GSL/GROUPAMA...) ont tenté de récupérer les clients insatisfaits en proposant de meilleures conditions tarifaires.

Certaines activités restent toujours aussi délicates à placer (journalistes, sociétés de sécurité, forage et autres extractions minières ou pétrolières, sportifs, etc.).

STABILITÉ POUR LES CONTRATS INDIVIDUELLE ACCIDENTS HORS « MISSIONS »

Pour les contrats Individuelle Accidents autres que "Missions", à savoir contrats "Groupe", "Externalisation de régimes de prévoyance", "Protection Clientèle/Image", "ATMP" (Accidents du Travail – Maladies professionnelles)... le marché reste stable. Nous n'avons pas observé de renégociation des conditions ni de majoration. Les capacités du marché permettent également de répondre aux besoins du marché. Les assureurs cherchent par ces contrats à compenser leurs pertes de chiffre d'affaires sur les programmes "Missions".

POINT D'ATTENTION EN 2021

Les entreprises assurées en Individuelle accidents ne doivent pas hésiter à nous informer des changements sur le rythme de déplacements de leurs salariés pour ajuster leur contrat. •



« Nous avons systématiquement mis en concurrence l'assureur tenant dès lors qu'il avait le désir de majorer ou de ne pas accepter les révisions des assiettes de prime. »

Cédric Thévenot
directeur du pôle Risques spéciaux
cthevenot@verspieren.com



VERSPIEREN

Maison-mère du Groupe Verspieren

LA PUISSANCE D'UN GROUPE FAMILIAL

La société Verspieren est la maison-mère du Groupe Verspieren. Avec les 21 entreprises qui composent le Groupe Verspieren, nous sommes le premier Groupe français de courtage en assurances à capital familial et le 3^e acteur sur le marché du courtage français.

Le Groupe Verspieren repose sur un modèle original :

celui d'une famille d'entreprises qui donne à ses membres la liberté d'agir, et les moyens d'accompagner le développement national et international de leurs clients.

Cette position nous permet de fortement négocier auprès des assureurs et de vous faire bénéficier des garanties les plus étendues et des tarifs les plus justes. En cas de sinistre, nous défendons sans relâche vos intérêts pour vous assurer la meilleure indemnisation possible. Ainsi, en vous appuyant sur la puissance financière de notre famille d'entreprises, vous favorisez le succès de vos projets.

En tant que groupe familial, nous avons la capacité de penser notre développement sur le long terme. Cela nous confère un avantage considérable: nous pilotons nos investissements en toute indépendance.

L'agilité de notre organisation nous permet de prendre des décisions très rapidement et ainsi mettre en place les solutions pour vous accompagner dans la durée. ●



Risques d'entreprises

49 %
du CA

200 M €
de chiffre d'affaires



Assurances de personnes

26 %
du CA

105 M €
de chiffre d'affaires



Partenariats et particuliers

25 %
du CA

100 M €
de chiffre d'affaires

405 M €

de chiffre d'affaires en 2020

LES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE VERSPIEREN

21

sociétés

2 233

collaborateurs dont

220

à l'étranger



VERSPIEREN
COURTIER EN ASSURANCES



Verspieren, vocation client



1, avenue François-Mitterrand
59290 Wasquehal – France
+33 3 20457100